



**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

**RAPPORT FINANCIER**

**31 MARS 2019**

**MAZARS, S.E.N.C.R.L.**

215, RUE SAINT-JACQUES, BUREAU 1200  
MONTREAL (QUEBEC) H2Y 1M6, CANADA  
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 845-3859

[www.mazars.ca](http://www.mazars.ca)

6455, RUE JEAN-TALON EST, BUREAU 601  
SAINT-LÉONARD (QUEBEC) H1S 3E8, CANADA  
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 355-1630



**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE****RAPPORT FINANCIER  
31 MARS 2019**

---

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1 - 3</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13
Renseignements complémentaires	14 - 15

MAZARS, S.E.N.C.R.L.

215, RUE SAINT-JACQUES, BUREAU 1200  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 1M6, CANADA  
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 845-3859[www.mazars.ca](http://www.mazars.ca)6455, RUE JEAN-TALON EST, BUREAU 601  
SAINT-LÉONARD (QUÉBEC) H1S 3E8, CANADA  
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 355-1630

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE** (l'« Institut »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mazars, S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal, le 6 mai 2019

---

<sup>1</sup> Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A111096

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**
**RÉSULTATS  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

	2019	2018
<b>PRODUITS</b>		
Formation continue	1 737 694 \$	3 523 735 \$
Formation professionnelle	1 374 850	1 192 126
Communication et services aux affiliés	511 039	631 913
Intérêts	87 258	64 851
	<b>3 710 841</b>	<b>5 412 625</b>
<b>CHARGES</b>		
Administration (annexe A)	2 768 911	2 466 534
Frais de formation continue (annexe B)	327 925	341 350
Frais de formation professionnelle (annexe C)	379 443	352 871
Service des communications (annexe D)	1 077 299	1 005 288
Intérêts et frais bancaires	84 896	100 901
	<b>4 638 474</b>	<b>4 266 944</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(927 633) \$</b>	<b>1 145 681 \$</b>

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

BILAN  
31 MARS 2019

	2019	2018
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	901 270 \$	1 118 002 \$
Débiteurs (note 3)	101 737	296 152
Frais imputables au prochain exercice	141 063	104 801
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	1 019 900	2 648 658
	2 163 970	4 167 613
<b>PLACEMENTS</b> , au coût (note 4)	2 500 000	1 000 000
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (note 5)	72 178	86 638
<b>ACTIFS INCORPORELS</b> (note 6)	511 953	307 849
	5 248 101 \$	5 562 100 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	1 040 325 \$	875 024 \$
Produits reportés	1 372 645	924 312
	2 412 970	1 799 336
<b>ACTIF NET</b>		
<b>NON AFFECTÉS</b>	2 251 000	3 368 277
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	72 178	86 638
<b>INVESTI EN ACTIFS INCORPORELS</b>	511 953	307 849
	2 835 131	3 762 764
	5 248 101 \$	5 562 100 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	Investi en actifs incor- porels	Investi en immobili- sations cor- porelles	Non affectés	2019 Total	2018 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	307 849 \$	86 638 \$	3 368 277 \$	3 762 764 \$	2 617 083 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(927 633)	(927 633)	1 145 681
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	369 763	7 542	(377 305)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	(165 659)	(22 002)	187 661	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	511 953 \$	72 178 \$	2 251 000 \$	2 835 131 \$	3 762 764 \$

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

	2019	2018
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(927 633) \$	1 145 681 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	22 002	23 252
Amortissement des actifs incorporels	165 659	106 340
	(739 972)	1 275 273
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	771 787	(940 246)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	31 815	335 027
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 542)	(18 839)
Acquisition d'actifs incorporels	(369 763)	(201 912)
Variation des placements	128 758	(1 038 758)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(248 547)	(1 259 509)
<b>DIMINUTION DE L'ENCAISSE</b>	(216 732)	(924 482)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	1 118 002	2 042 484
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	901 270 \$	1 118 002 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2019**

---

**1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

L'Institut, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui régit les organismes sans but lucratif, fixe les normes de qualification de base en matière de planification financière, veille à la protection du public, édicte les règles de formation continue obligatoire des planificateurs financiers et décerne les diplômes attestant d'une compétence distinctive liée aux normes les plus élevées. De plus, l'Institut développe et publie la Collection, le manuel de référence en planification financière, qui est distribué par le biais de La Solution. L'Institut est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Apports reçus en service**

L'Institut reçoit des apports sous forme de services. Ces apports sont constatés à la juste valeur lorsqu'il s'agit de services qui sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû autrement être achetés par l'Institut.

**Comptabilisation des produits**

L'Institut utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits d'inscription aux cours de formation et aux congrès sont comptabilisés à titre de produits lorsque l'activité a lieu.

Les partenaires financiers sont enregistrés en produits reportés initialement et comptabilisés à titre de produits mensuellement selon la durée de l'entente.

Les produits d'intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2019**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)****Instruments financiers****Évaluation des instruments financiers**

L'Institut évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les placements dans des comptes épargne à terme sont comptabilisés au coût.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs, des salaires à payer et des produits reportés.

**Dépréciation**

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'Institut détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Utilisation d'estimations**

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Institut pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations de la direction se composent d'un budget annuel présenté et approuvé par le conseil d'administration, de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, ainsi que de la provision pour créances douteuses.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'Institut consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)****Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, taux et période suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux ou période</u>
Équipement téléphonique	Solde décroissant	30 %
Mobilier de bureau	Solde décroissant	20 %
Matériel informatique	Solde décroissant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

**Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon les méthodes et taux suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Logiciels	Solde décroissant	30 %
Site Web	Solde décroissant	30 %
Développement – Cours WEB	Linéaire	25 %
Développement – Cours PFPI	Linéaire	25 %
Développement – Collection et CFP	Solde décroissant	30 %
Développement – Cours WEB exécutif	Linéaire	25 %

**Ventilation des charges**

Les charges directement liées à une activité sont attribuées à cette activité. Les charges d'administration sont présentées séparément dans les renseignements complémentaires.

**3. DÉBITEURS**

	2019	2018
Comptes clients	60 508 \$	267 784 \$
Provision pour créances douteuses	(4 444)	(7 705)
	56 064	260 079
Intérêts courus à recevoir	45 673	36 073
	101 737 \$	296 152 \$

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

## 4. PLACEMENTS, AU COÛT

	2019	2018
Dépôt à terme échu	- \$	1 521 000 \$
Dépôt à terme échu	-	1 127 658
Dépôt à terme échéant le 3 octobre 2019, 1,99 %	1 019 900	1 000 000
Dépôt à terme échéant le 17 septembre 2020, 2,61 %	1 500 000	-
Dépôt à terme échéant le 17 septembre 2021, 2,68 %	1 000 000	-
	3 519 900	3 648 658
Placement réalisable au cours du prochain exercice	1 019 900	2 648 658
	2 500 000 \$	1 000 000 \$

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Mobilier de bureau	127 489 \$	87 425 \$	40 064 \$	47 275 \$
Matériel informatique	82 631	59 675	22 956	26 663
Équipement téléphonique	38 753	31 238	7 515	10 736
Améliorations locatives	3 180	1 537	1 643	1 964
	252 053 \$	179 875 \$	72 178 \$	86 638 \$

## 6. ACTIFS INCORPORELS

	2019		2018	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Logiciels	428 733 \$	259 899 \$	168 834 \$	168 941 \$
Site Web	109 887	91 988	17 899	25 570
Développement – Cours WEB	318 532	137 167	181 365	60 139
Développement – Cours PFPI	48 611	17 176	31 435	15 919
Développement – Collection et CFP	146 766	40 916	105 850	37 280
Développement – Cours WEB exécutif	8 760	2 190	6 570	-
	1 061 289 \$	549 336 \$	511 953 \$	307 849 \$

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

## 7. CRÉDITEURS

	2019	2018
Comptes fournisseurs et frais courus	980 693 \$	776 961 \$
Sommes à remettre à l'État	58 252	98 063
Frais perçus d'avance	1 380	-
	1 040 325 \$	875 024 \$

## 8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

i) Les engagements pris par l'Institut en vertu de baux et mobilier de bureau totalisent 766 637 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2020	157 799 \$
2021	155 448 \$
2022	155 448 \$
2023	155 448 \$
2024	142 494 \$

ii) L'Institut s'est engagé en vertu d'un contrat de publication de « La Solution IQPF » et du magazine « La Cible », à verser un montant de 114 736 \$ au cours du prochain exercice.

iii) L'Institut s'est engagé en vertu d'un contrat d'hébergement et de support informatique à verser un montant de 98 503 \$. Les versements exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants:

2020	31 947 \$
2021	31 947 \$
2022	31 947 \$
2023	2 662 \$

iv) L'Institut s'est engagé en vertu d'un contrat auprès de complexes d'hébergement pour une somme de 316 327 \$ pour l'organisation des congrès devant avoir lieu en juin 2019 et septembre 2020. Des frais d'annulation sont applicables et varient selon la date d'annulation de l'événement. Les versements exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants:

2020	127 522 \$
2021	188 805 \$

v) L'Institut s'est engagé en vertu d'un protocole d'entente avec « FP Canada » à verser un montant de 50 000 \$ au cours du prochain exercice. L'entente sera automatiquement renouvelée pour une durée illimitée après la période initiale, à moins d'une résiliation par l'une ou l'autre des parties avec un préavis d'au moins 6 mois.

## 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risques et concentrations

L'Institut, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'Institut gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur la performance opérationnelle et financière, conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Pour les autres créances, l'Institut évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

## 10. APPORTS EN SERVICES

L'Institut offre à un participant par cours d'être « agent de liaison ». En échange, ce dernier obtient un prix réduit de 550 \$ pour la formation (550 \$ en 2018). Ces opérations ont été comptabilisées à la juste valeur des produits cédés.

L'Institut a également conclu des ententes avec deux partenaires financiers. Chacun s'engage à fournir des placements publicitaires à l'Institut. Des revenus de partenaires financiers de 65 000 \$ (35 000 \$ en 2018) ainsi que des frais de publicité du même montant ont été comptabilisés.

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
<b>ANNEXE A – ADMINISTRATION</b>		
Salaires et avantages sociaux	1 863 248 \$	1 712 429 \$
Honoraires professionnels	348 825	229 768
Loyer	155 564	148 409
Déplacement et réunions	94 429	75 632
Amortissement des actifs incorporels	67 278	61 677
Frais de bureau	66 049	56 214
Télécommunications	44 754	36 477
Jetons de présence	33 481	36 736
Amortissement des immobilisations corporelles	22 002	23 252
Fondation pour la planification financière	18 613	25 000
Assurances	16 180	12 877
Formation du personnel	15 542	24 325
Entretien et réparations	13 329	13 896
Bourses de recherche	12 878	5 962
Mauvaises créances (recouvrées)	(3 261)	3 880
	<b>2 768 911 \$</b>	<b>2 466 534 \$</b>

**ANNEXE B – FRAIS DE FORMATION CONTINUE**

Enseignements et préparation	161 616 \$	167 271 \$
Location de salles et repas	94 171	120 716
Amortissement des actifs incorporels	54 069	31 757
Déplacement	11 687	13 261
Papeterie et impression	6 382	8 345
	<b>327 925 \$</b>	<b>341 350 \$</b>

**ANNEXE C – FRAIS DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

Enseignements et préparation	182 530 \$	187 691 \$
Papeterie et impression	71 695	76 290
Remise des diplômes	47 954	40 790
Amortissement des actifs incorporels	44 312	12 906
Location de salles et repas	18 924	17 997
Déplacement	14 028	17 197
	<b>379 443 \$</b>	<b>352 871 \$</b>

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

---

	2019	2018
<b>ANNEXE D – SERVICE DES COMMUNICATIONS</b>		
Publicité et promotion	633 653 \$	594 240 \$
Frais de congrès	304 363	261 778
La Solution IQPF et La Cible	118 880	130 151
Dépliants promotionnels	16 421	15 261
Rapport annuel	3 982	3 858
	<hr/>	<hr/>
	1 077 299 \$	1 005 288 \$

---